

## Procès-verbal du conseil communautaire du 13 mars 2025

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, suite à l'absence de quorum constaté le samedi 08 mars 2025, convoqué le jour même, s'est réuni sur 2<sup>ème</sup> convocation le jeudi 13 mars 2025 à 07 heures 30 minutes au Pôle d'Excellence Rurale à Coconi, sous la présidence de M. Saïd Maarifa IBRAHIMA.

### **Avaient pris part à cette séance :**

IBRAHIMA Saïd Maarifa, MADI OUSSENI Mohamadi, AHMED COMBO Papa, ALLAOUI Mohamed, CHANRANI Daoudou, RAMA Ahmed, MDALLAH Anlamati, ATTIBOU Zaïnati, MIKIDADI Madihali, MOHAMED Zaïnaba, RIDHOI Zaïnabou, FRADJI Saindou, BOINA Rifay Raim, CHANFI Bibi, YSSOUMAIL AHAMADI.

### **Etaient absents :**

ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ABDALLAH Houssamoudine, ABDOU Mohamed, BOINA M'ZE Salim, ABDALLAH Oidhuati, BACAR Inchaty SOILIH, AMBDI Youssouf, YSSOUFI Chaïdati, BOURA Zaounaki Fatima, ISSOUFI Ramadani, ABDOURAHAMANE Céline, BOINAIDI Habachia, MADI Fatima, ABDOU Fatima, ADAM Ahmed, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, SIAKA Ahamada, MROIVILI MOILIM Amina, SAID Mariame, ANDJILANI Housseni, ABDOU COLO Nassuhati, MOHAMED M'ROUDJAE Issoufa, MROIVILI Mohamed Moindjie, BOURA MCOLO Vita.

Avait été élue Secrétaire de séance : Mme MOHAMED Zainaba

Le président ouvre la séance par la présentation de l'ordre du jour. Il en profite pour rappeler à l'assemblée que s'agissant d'une seconde lecture le conseil va valablement délibérer sans condition de quorum.

### **I) Ordre du jour**

---

Procès-verbal de la séance du 28/01/2025

- Adopté à l'unanimité

Délibération n°6 compte rendu des actes pris sur délégations du conseil communautaire

- Adoptée à l'unanimité

Délibération n°7 débat d'orientations budgétaires 2025 :

**Papa Ahmed Combo**

Je me pose des questions sur la forte hausse de la subvention de fonctionnement de l'office de tourisme qui va passer de 200 000 à 350 000€.

**Zainaba Mohamed**

Cette augmentation est pleinement justifiée compte tenu de l'évolution des besoins de l'office aussi bien dans son fonctionnement que dans son programme d'actions

**Papa Ahmed Combo**

Il faut produire à cette assemblée les rapports et documents de nature à éclairer les élus dans le fonctionnement de l'office. Il faut de la transparence dans sa gestion et surtout dans la répartition de dépenses effectuées. Je rappelle que cette structure a pour mission de faire la promotion de notre territoire. Elle n'a pas vocation à faire des embauches de complaisance. Malheureusement c'est cette image là qu'elle véhicule.

**Zainaba Mohamed**

L'office transmet chaque année son rapport d'activités et ses documents budgétaires à la 3CO. Le rapport d'activités 2024, le compte administratif 2024, le budget et le programme d'actions 2025 feront l'objet d'une présentation suivi d'un débat à l'occasion du prochain conseil.

**Mohamed ALLAOUI**

150 000€ de hausse c'est beaucoup trop surtout si c'est pour financer du fonctionnement. L'office doit dépenser pour investir au lieu de faire des embauches. Nous sommes demandeurs du rapport d'activité et de tous documents permettant de voir très clairement la répartition des dépenses réalisées par cette structure.

**Mohamed Zainaba**

Il faut savoir que l'office n'a pas les moyens suffisants pour mettre en œuvre son programme d'actions. Les 200 000€ suffisent à peine pour financer son fonctionnement.

**Mohamed ALLAOUI**

J'insiste sur le fait que l'office n'a pas vocation à servir de boîte à embauche. Les subventions qui lui sont allouées par la 3CO doivent servir à financer ses actions, lesquelles doivent répondre à nos orientations.

### **Papa Ahmed Combo**

Il faut nous transmettre rapidement les éléments qui justifient cette forte hausse de subvention. L'importance de la subvention demandée mérite des explications et justifications.

### **Ibrahima Said Maarifa**

Les éléments de justification devront être présentés lors du prochain conseil.

### **Papa Ahmed Combo**

185 000€ à l'office des sports est une somme conséquente. A l'instar de l'office de tourisme, Il faudra transmettre aux élus les éléments relatifs à l'utilisation de ces crédits. Je regrette le manque de visibilité et de transparence auquel nous faisons face concernant le fonctionnement de ces 2 structures satellites de la 3CO.

### **FARADJI Saindou**

L'office de sports travaille beaucoup avec les établissements scolaires du territoire notamment sur la mise en œuvre d'activités physiques et sportives. Certes il y a un déficit voire un manque de communication sur son activité, mais on ne peut pas soutenir le fait que les crédits alloués ne se justifient pas. L'office a besoin de se professionnaliser pour améliorer son efficacité. Sauf qu'il ne peut réussir cette ambition sans le soutien de la 3CO. D'ailleurs nous sollicitons le soutien de l'intercommunalité dans notre demande de mise à disposition du site de M'tsanga Beach.

### **Papa Ahmed Combo**

Je rappelle que dans son dernier rapport, la chambre appelle à plus de visibilité et de transparence aussi bien dans l'exercice des compétences de la 3CO que dans l'utilisation des subventions accordées aux satellites et aux structures associatives de manière générale. Malheureusement cette exigence ne semble respectée ni par l'office de tourisme, ni par l'office des sports. Accorder 185 000€ à une association pour faire des embauches est un choix qu'il ne faut pas faire.

### **FARADJI Saindou**

Il n'est pas question d'embaucher pour embaucher. Il s'agit d'avoir des ressources humaines pour mettre en œuvre des actions.

### **Mohamed Allaoui**

Les offices ne doivent pas fonctionner en vase clos comme s'ils étaient indépendants et qu'ils n'avaient de compte à rendre à personne. La 3CO les finance par rapport à ses orientations politiques en matière de tourisme et de sport. Ce soutien financier ne peut être reconduit que si la 3CO estime que les actions menées répondent à ses priorités. D'où l'intérêt d'avoir un débat sur les rapports **d'activités et les**

documents budgétaires. La 3CO n'a pas vocation à financer des actions qui relèvent de l'initiative propre de l'office de tourisme et/ou de l'office des sports et qui ne rentrent pas dans nos orientations politiques.

- Adoptée à l'unanimité

Délibération n°8 règlement intérieur des véhicules de la 3CO

- Adoptée à l'unanimité

Délibération n°9 guide des procédures de recrutement

- Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 10 charte informatique de la 3CO

- Adoptée à l'unanimité

Délibération n°11 attribution d'un fonds de concours communautaires de 221 800€ à la commune de Ouangani pour l'aménagement du terrain de foot de Barakani

- Adoptée à l'unanimité

Délibération n°12 attribution d'un fonds de concours communautaires de 182 300€ à la commune de Chiconi pour la voirie de Sohoa

- Adoptée à l'unanimité

Délibération n°13 attribution d'un fonds de concours communautaires de 105 100€ à la commune de Sada pour la maison des services publics

- Adoptée à l'unanimité

Délibération n°14 attribution d'un fonds de concours communautaires de 79 700€ à la commune de M'tsangamouji pour la sécurisation de la mairie annexe et la sécurisation du bâtiment de la DJSC de l'espace numérique

- Adoptée à l'unanimité

Délibération n°15 fixation de la subvention de fonctionnement de l'office de tourisme à 350 000€

**Papa Ahmed Combo**

J'émet un avis favorable sous réserve de la communication rapide aux élus du rapport d'activités et des documents budgétaires demandés lors de nos discussions lors du dob.

**Ahmed Rama**

Je propose l'ajournement de la délibération jusqu'à la transmission des documents demandés.

**Ibrahima Said Maanrifa**

Je propose que le conseil en délibère aujourd'hui tout en exigeant la transmission à notre prochaine réunion, des éléments demandés lors du dob.

- Adoptée à l'unanimité

Délibération n°16 convention de financement du projet de solution fondée sur la mangrove pour la protection de Mangajou

**Papa Ahmed Combo**

Ce programme devra faire l'objet d'une extension sur l'ensemble du territoire communautaire

- Adoptée à l'unanimité

Délibération n°17 contribution au financement du groupement d'intérêt public (GIP) Observatoire des Violences à Mayotte (OVM)

**Papa Ahmed Combo**

Il faudra que les élus de la 3CO siègent réellement à cette instance pour avoir accès aux données de chaque commune sur les phénomènes de violence.

- Adoptée à l'unanimité

Délibération n°18 aide exceptionnelle aux agents de la 3CO et de ses structures satellites suite au cyclone Chido

- Adoptée à l'unanimité

Délibération n°19 participation d'élus au rendez-vous des mobilités du 31 mars au 2 avril à la Réunion

- Adoptée à l'unanimité

Participants M Mohamed Allaoui et M Ahmed Rama

Délibération n°20 création de l'association des intercommunalités de Mayotte

**Ibrahima Said Maarifa**

La création de cette association est nécessaire car l'AMM n'est pas le format idéal pour discuter des problématiques intercommunales. La participation de chaque epci au budget de la structure est fixée à 15 000€ avec la contribution prévue des techniciens des interco à son fonctionnement.

- Adoptée à l'unanimité

Représentants de la 3CO : M Ibrahima Said Maarifa titulaire, M Boina Mzé Salim suppléant

Délibération n°21 participation de M Ibrahima Said Maarifa aux journées d'échanges entre les intercommunalités mahoraises, Intercommunalité de France et Interco Outre-mer

- Adoptée à l'unanimité

Délibération n°22 plan de financement et convention de co-maitrise d'ouvrage entre la 3CO et la commune de Sada pour l'aménagement et la sécurisation des rivières de Sada

- Adoptée à l'unanimité

Délibération n°23 demande de cession du hub de Kahani à la 3CO

- Adoptée à l'unanimité

Délibération n°24 création de postes

**Ahmed Rama**

Pour des raisons d'efficacité je propose d'externaliser le gardiennage et l'entretien de nos bureaux au lieu de procéder à des embauches.

**Mohamed Allaoui**

L'externalisation représente un cout mais permet d'assurer le service de façon permanente.

**Papa Ahmed Combo**

Je suis du même avis que M Allaoui

Se sont abstenus lors du vote : M Ahmed Rama et M Papa Ahmed Combo

- Adoptée à l'unanimité des votants

Délibération n°25 demande d'intégration dans la liste des communes dont l'action en matière d'urbanisme et la politique d'aménagement doivent être adaptée aux phénomènes hydro sédimentaires entraînant l'érosion du littoral suite à l'actualisation du décret n°2023-698 du 31 juillet 2023

- Adoptée à l'unanimité

Délibération n°26 attribution d'une subvention au Lycée agricole de Coconi pour la participation des étudiants en BTS DATR au Salon International de l'Agriculture 2025

- Adoptée à l'unanimité

Délibération n°27 Instauration du versement mobilités et création d'un service de transport urbain

- Adoptée à l'unanimité

Délibération n°28 recherche, développement et expérimentation dans le cadre du projet pilote expérimental : convention entre la 3CO et SEA BOOST

- Adoptée à l'unanimité

## **II) Questions diverses**

---

### **Rama**

La saturation de la circulation à Combani nécessite que nous accélérions le projet de la route de contournement.

### **Mohamed Allaoui**

C'est un projet coûteux puisqu'il est estimé à 200 millions d'€. S'agissant d'une route départementale, il convient de discuter avec le département des modalités de financement et de mise en œuvre de ce projet.

**Ibrahima Said Maarifa**

Les études réalisées par la 3CO ont été transmises au département qui n'a pas encore communiqué sur la suite à donner.